



Compte-rendu Colloque des Rubans du Développement Durable

« Les collectivités, moteurs du développement durable »

9 septembre 2014

Face à une situation économique et sociale nationale difficile et à des restrictions budgétaires sans précédent, les collectivités ont un double défi à relever. Elles doivent en effet trouver les moyens de renforcer la vitalité économique de leur territoire et continuer à proposer un niveau de services à la population en cohérence avec ses besoins et attentes. Les collectivités lauréates des Rubans du développement durable ont été distinguées pour leur sens de l'innovation et l'efficacité de leurs stratégies dans ces domaines.

Le colloque exceptionnel du 9 septembre 2014 a permis d'échanger avec ces collectivités exemplaires afin de faire connaître leurs initiatives et d'évoquer avec elles les perspectives d'actions à venir pour accompagner la transition écologique dans les territoires.

Introduction

Michel BOURGAIN, maire de l'Île Saint-Denis (93), vice-président de l'Association des maires de France

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises, de la société civile, Bienvenue à l'AMF ! C'est un plaisir de vous accueillir ici au nom de Jacques Pélissard qui nous rejoindra un peu plus tard, aux côtés de l'ensemble des partenaires des Rubans du développement durable, que je salue ici : l'Association des Maires des Grandes villes de France, dont le Président est retenu et vous prie de bien vouloir l'en excuser ; le Comité 21 ; Eiffage et GDF SUEZ qui soutiennent l'opération depuis plusieurs années et la Mutuelle Nationale Territoriale qui vient de nous rejoindre. Je remercie également le Président du Sénat pour le soutien qu'il apporte aux Rubans depuis plusieurs années.

Les Rubans sont nés en 2003 et ont connu 11 éditions. Plus de 160 collectivités ont ainsi été distinguées. L'AMF est très heureuse d'être l'un des partenaires fondateurs de ce label d'excellence dont le but est avant tout de faire connaître des initiatives de collectivités exemplaires, innovantes et avant-gardistes. Notre association est très engagée en faveur du développement durable car l'essentiel des actions, des initiatives et des solutions sont dans les territoires. L'AMF œuvre au quotidien pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics, dans l'ensemble des négociations et des concertations conduites sur ces sujets. Et ce afin que les décisions qui en découlent puissent être mises en œuvre localement avec le plus d'efficacité possible, que ces mesures soient accompagnées et que les initiatives innovantes fassent force d'exemple.

La séance d'ouverture du prochain congrès des maires et présidents de communautés qui se déroulera en novembre sera d'ailleurs dédiée à l'économie circulaire et à la préservation du climat, il s'agira en quelque sorte d'une séance de mobilisation générale un an avant la conférence mondiale sur le climat.

En cette année 2014, année d'élections, nous avons souhaité rendre hommage à l'engagement des élus pionniers et engagés et profiter de cette occasion pour faire

connaître leurs actions, les promouvoir afin qu'elles puissent servir de sources d'inspiration au plus grand nombre.

Merci à tous d'être là !

Table ronde : Les collectivités locales au cœur de la transition écologique

Animatrices des territoires, au service de l'intérêt général, les collectivités poursuivent naturellement des objectifs de solidarité, de protection de l'environnement et de développement économique. La transition énergétique, l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire, la protection de la biodiversité, constituent des formidables supports et opportunités de développement pour les territoires. A travers des stratégies locales de développement durable ambitieuses et cohérentes avec les objectifs nationaux, les collectivités contribuent à identifier, révéler et réveiller les potentiels locaux pour renforcer leur tissu économique et le rendre moins vulnérable.

Jérôme PERDRIX, adjoint au maire d'Ayen (19)

La devise d'Ayen est « motive ton voisin, tu auras fait un bout de chemin ». Le développement durable doit être l'affaire de tous, et c'est aussi l'identité de la commune dont le slogan est « Le durable a son village ».

Depuis plus de dix ans, notre démarche est portée par une vraie volonté d'élu et par une volonté de citoyens engagés en zone rurale. Cette démarche est joyeuse, conduite dans la bonne humeur. Malgré cela, la mobilisation des acteurs est difficile en raison de l'individualisme et de la difficulté à voir l'impact dans 25 ans.

« C'est une forme de démocratie participative et heureuse, et une organisation basée sur le bénévolat et l'énergie des participants. »

Comment mobilisons-nous ? Depuis sept ans, les habitants sont invités à participer aux conseils municipaux. 15 personnes y viennent. Depuis 10 ans, le comité de pilotage Agenda 21 réunit tous les mois environ 15 habitants. La commune a mis en place des blogs et six cafés débats par an depuis 2007 ainsi que des lettres d'informations afin de créer un vrai réseau. La monnaie locale, Y' ACA, a été créée. Un collectif citoyen nommé a fini par se former pour porter des actions de l'Agenda 21.

Dans le cadre de l'Agenda 21, nous avons mis en place un Relais service aux publics. Unique en Corrèze, il rassemble 20 partenaires. Il s'adresse aux personnes éloignées du service au public et des réseaux de transports et permet par exemple à des citoyens d'amener des personnes isolées au marché. Depuis 2007, plus de 6000 personnes ont été accueillies ou contactées. Ce relais permet d'éviter 400 000 kilomètres parcourus et l'émission de plus de 100 tonnes de CO².

Jean-Pierre TETU, vice-président du Conseil général de la Somme (80)

Depuis mi-août, nous avons utilisé tout ce que la terre peut donner. Pour la terre que l'homme use trop, il n'y aura pas de solutions. Cette crise est pire que la crise financière. A son niveau, le Conseil général agit en sensibilisant et en mobilisant les acteurs locaux.

Le Club Climat comporte 140 adhérents. Dans ce club, le département a fourni des outils comme le bilan de gaz à effet de serre simplifié. 11 sessions de formation ont été organisées. Récemment, le Conseil Général a conçu un kit de sensibilisation au changement climatique.

« Les élus se laissent convaincre, notamment quand elles se rendent compte que ce n'est pas un obstacle auprès des citoyens. »

Par ailleurs, le département a mis en place la DD-conditionnalité à travers lesquelles le département impose des normes sur le logement ou les déchets.

La communication est importante à tous les niveaux. Pour le magazine Vivre en Somme par exemple, je ne connais pas un exemplaire sans un mot sur le développement durable.

Véronique LINE, responsable développement durable chez Eiffage

Eiffage prépare l'avenir des villes à travers deux projets d'approche systémique et globale : Astainable (conduit en partenariat avec de nombreuses entreprises françaises, dont GDF SUEZ) et Phosphore.

«Il faut vraiment replacer l'utilisateur au centre des réflexions.»

Il y a sept ans qu'Eiffage a lancé son laboratoire de prospective Phosphore qui modélise sur des territoires réels un certain nombre de solutions techniques pour rassembler l'ensemble des savoirs-faire du groupe. L'utilisateur est situé au centre des réflexions : quelles sont ses attentes en termes de déplacement, de logement, de travail ? Quelles solutions pour la ville de 2030 ? Phosphore a fait un focus sur l'éco-mobilité mais aussi sur la question du bouquet énergétique et de l'évolution de l'habitat afin de le rendre plus adaptable au cours du temps. Ces travaux ont abouti à une démarche de conception du référentiel Haute Qualité de Vie pour aller chercher la solution optimale en fonction des thématiques de développement durable.

Avec l'outil de modélisation 3D Astainable, le passage par le virtuel vise à donner des solutions réelles, concrètes, adaptables, et matures pour être réalisables dans les six mois ou un an qui suivent.

Pour tout cela, nous travaillons avec le ministère du Commerce avec la démarche Vivapolis qui vise à valoriser les savoirs-faire français à l'international.

Pierre Guyard, directeur des Marchés Collectivités et Habitat – COFELY Services, Groupe GDF SUEZ

Il revient à GDF SUEZ de faire fonctionner efficacement les réseaux d'énergie et d'intégrer les énergies renouvelables : verdir les réseaux de chaleur et intégrer la géothermie sur les territoires, mais aussi le solaire thermique, le vent et la biomasse. L'entreprise contribue également à responsabiliser et accompagner les citoyens. Le système de comptage de GDF SUEZ est utilisable par les techniciens, par les services techniques des collectivités mais aussi par les citoyens. Les collectivités peuvent ainsi illustrer leur exemplarité.

Mais il faut aussi une volonté politique des collectivités territoriales pour que sur le terrain, elles puissent être l'animateur de cette performance énergétique.

Les collectivités lauréates présentes dans la salle exposent leurs actions en faveur de la transition énergétique

Gilbert MEYER, maire de Colmar (68)

«Il est essentiel de responsabiliser et d'accompagner les citoyens.»

Colmar a signé la Convention des Maires [pour une énergie locale durable NDLR] en 2010. La thermographie aérienne a été suivie d'une incitation financière pour pousser les propriétaires à s'engager dans des travaux. Nous avons accompagné plus de 1 000 dossiers représentant une intervention de deux millions d'euros.

En outre, depuis cinq ans, la ville accompagne l'achat de vélos avec une aide de 120 euros pour un vélo normal et de 200 euros pour des vélos équipés. 16 000 vélos sur 32 000 foyers ont été subventionnés. Cette dépense de 1,5 millions d'euros est certes importante mais moins coûteuse que l'installation de plateformes pour vélos.

Marc DENIS, vice-président chargé du développement durable à Cergy-Pontoise Agglomération (95)

Cergy Pontoise agglomération n'a pas attendu une panne d'équipement pour commander la construction d'une chaufferie bois. Car en matière de transition énergétique, l'anticipation est clé et c'est à la collectivité d'anticiper !

Lucien QUEBRE, maire adjoint en charge du Développement Durable, Pamiers (09)

Nous sommes une commune de 15 000 habitants, engagée dans la transition écologique depuis 2003 avec un plan zéro phytosanitaire. Labellisé depuis 2007, notre Agenda 21 aborde beaucoup les questions d'énergie et de recherches de ressources. Nous avons mis en place deux chaudières au bois pour une centaine de logements, des écoles, des commerces. A partir d'une cantine bio, nous avons instauré de nombreux partenariats avec 80% des achats provenant de fournisseurs bios.

Vincent FRISTOT, adjoint à l'urbanisme, logement et transition énergétique de la Ville de Grenoble (38)

Nous avons lancé depuis cinq ans l'opération Mur Mur en collaboration avec la ville d'Echirolles [autre ville lauréate des Rubans, NDLR], pour améliorer l'isolation thermique et baisser les charges dans l'isolement privé. Le maître d'ouvrage est la communauté d'agglomération de Grenoble qui va passer métropole. Il est important de travailler sur le parc bâti qui représente 40% des consommations d'énergie finale. Nous avons lancé une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme. Nous ferons également une modification réglementaire en 2015, pour imposer la Réglementation Thermique 2012 moins 30%.



Table ronde : Des nouvelles formes de partenariat pour soutenir l'action locale

Les objectifs de transition écologique comme la forte diminution des moyens publics incitent les collectivités à rechercher les moyens de prolonger leurs actions par de nouveaux partenariats, avec les acteurs économiques et sociaux locaux. En s'appuyant sur les expériences conduites par des collectivités lauréates, cette table ronde sera l'occasion d'échanger sur ces nouvelles synergies ainsi que sur les différentes modalités de coopération qu'elles suscitent.

Jacques PELISSARD, maire de Lons-le-Saulnier (39), président de l'Association des Maires de France

Les partenariats doivent s'effectuer selon une approche contractuelle, réciproque, assumée par l'un et l'autre des partenaires. Il y a 20 ans, Lons-le-Saulnier a rencontré un problème de pollution aux nitrates par les pesticides. La Mairie a passé un accord avec les agriculteurs qui sont contrôlés et s'interdisent l'épandage de pesticides. Un autre exemple est la production chaque année de 1 200 000 repas pour les cantines, avec une commande de bio par la Ville auprès des agriculteurs locaux. Des filières de produits bio de proximité ont donc été mises en place grâce à cela, même si ce critère d'achat était illégal à l'époque !

Au niveau national, l'AMF est à l'origine de partenariats avec plusieurs filières industrielles, notamment celle des textiles usagés : nous avons pu mettre en place un tri pour faire de la matière secondaire alors que 600 000 tonnes de déchets textiles sont produits par an.

«Aujourd'hui, nous devons travailler ensemble à l'examen des besoins, construire ensemble des solutions et les mettre en place.»

«Nous exploitons toutes les possibilités de créer de nouveaux dispositifs avec des coûts inférieurs.»

«Nous ressentons la nécessité d'anticiper et d'être aidé dans la mesure où les risques sont divers et variés.»

Jean-Marc BORELLO, président du directoire Groupe SOS

Le Groupe SOS se compose de 330 établissements et 11 000 salariés. Nous gérons des hôpitaux, des maisons de retraite avec entre 50 et 60 EHPAD, une cinquantaine de crèches, des maisons d'enfants à caractère social, des structures spécialisées pour la justice de la jeunesse et des dispositifs pour personnes handicapées. Nous hébergeons environ 3 000 SDF sur Paris tous les soirs.

Il vise la co-construction de solutions nouvelles avec les pouvoirs publics et les entreprises de solutions au service de l'intérêt général, autour de l'idée de services à tous, même pour ceux qui n'en ont pas les moyens. Quel que soit le territoire, nous ne fonctionnons que par la proximité avec les collectivités territoriales selon les sujets avec par exemple les mairies pour les crèches et les régions pour le développement économique. C'est un dispositif de nature à lier l'objectif économique à l'intérêt général. Nous avons mis en place un dispositif en Ile-de-France pour louer des logements et y installer des familles. C'est 40% moins cher que le dispositif d'hébergement à l'hôtel et c'est plus confortable. Les enfants peuvent aller à l'école la plus proche. Nous pouvons permettre aux familles de se nourrir, alors qu'il n'y a pas de cuisines dans les chambres d'hôtel. Par ce dispositif, nous évitons des concentrations qui peuvent poser des problèmes d'ordre public.

Anne WALRYCK, conseillère municipale déléguée auprès du maire de Bordeaux (33) pour la coordination des politiques de la Ville sur le développement durable et les déplacements doux et vice-présidente de la Communauté urbaine de Bordeaux en charge du développement durable

L'argent public se fait rare et la baisse des dotations de l'état affecte le budget pour les trois années à venir. Ce double contexte nous amène à l'ardente réaction d'être plus créatif et imaginatif, et de co-construire.

Pour mobiliser les collaborateurs, le public et les acteurs économiques, il faut une démarche assez sélective au départ avec des acteurs particulièrement engagés. Nous avons également mis en place la première plateforme au monde sur les hydroliennes, nommée SEENEOH. Il faut mener des actions avec les acteurs de la filière en amont pour la structurer. Le Conseil scientifique du développement durable porte ainsi une compétence multiple et transversale pour interroger les scientifiques et chercheurs en profitant des compétences locales mais aussi extérieures.

Jean-René MOREAU, administrateur national de la MNT et président de l'Observatoire social territorial de la MNT

La Mutuelle Nationale Territoriale se compose d'agents territoriaux bénévoles et se situe aussi dans le giron de l'Economie Sociale et Solidaire. Elle met en avant le pilier social du développement durable avec l'Observatoire social territorial. Des scientifiques, des élus, des associations de professionnels territoriaux, des collectivités territoriales et des associations territoriales qui participent à son conseil scientifique.

L'Observatoire a produit des études, par exemple sur le métier de jardinier et les risques phytosanitaires, ou encore sur les travailleurs dans la restauration scolaire et les problèmes liés à la posture et aux risques psychosociologiques. Les études font un constat et une analyse avec des recommandations pour les décideurs.

Marc DENIS, vice-président chargé du développement durable à Cergy-Pontoise Agglomération (95)

Les partenariats de Cergy Pontoise Agglomération se décomposent entre les partenariats entre institutionnels avec la participation des citoyens et les partenariats entre citoyens avec des soutiens institutionnels. Pour le premier type de partenariat, nous avons l'exemple de l'opération « l'agglomération sans mon auto », lancée en 2012 avec les entreprises de transport. Des habitants volontaires laissent la voiture au garage pendant un mois. La communauté d'agglomération leur fournit un « kit mobilité » qui leur permet d'utiliser gratuitement les moyens de transport alternatif. Chaque année, 10 habitants se portent volontaires. En 2014, l'objectif est d'atteindre les 50 volontaires.

« Avec la région et l'ADEME, l'agglomération a aidé les habitants volontaires à relever le défi « l'agglomération sans mon auto ». »

Pour les partenariats entre citoyens avec des soutiens institutionnels, nous avons l'exemple de la rénovation thermique de pavillons à Jouy le Moutier sur proposition du Conseil Consultatif du Développement Durable. 105 habitants d'un îlot pavillonnaire sont accompagnés sur la rénovation thermique de leur pavillon. Les habitants peuvent mutualiser leurs travaux pour faire des économies d'échelle et développer une démarche qui soit la plus reproductible possible. Ils ont le soutien de la collectivité. Sont notamment partenaires l'association des copropriétaires, la commune sur laquelle il y a l'îlot, la direction régionale industrie environnement. Deux pavillons sont instrumentés avant et après pour observer l'évolution de la consommation d'énergie.

Exemples de partenariats présentés par les collectivités lauréates dans la salle

Anne TERLEZ, vice-présidente en charge du développement durable à la Communauté d'agglomération Seine-Eure (27)

L'opération des Hauts Prés est une expérience de protection des ressources en eau, construite depuis 2006-2007 parallèlement à l'Agenda 21. De fil en aiguille, des projets d'animation du territoire et de mise en synergie se sont construits autour de celui-ci. La communauté d'agglomération a dépensé 1 200 000 euros pour la construction d'un bâtiment, autant pour les travaux sur cette friche et 500 000 euros pour l'acquisition terrain. Quatre maraîchers travaillent sur ces 130 hectares. De la protection de l'eau, le projet s'est notamment étendu à un traitement de la friche industrielle et à la formation d'un circuit court. C'est un projet très transversal qui sera inscrit au prochain contrat d'agglomération.

Rebecca ARMSTRONG, Responsable du service des Politiques Publiques Durables à la Communauté d'agglomération Seine-Eure (27)

L'agglomération de Seine Eure a créé une délégation à la coopération décentralisée. L'intercommunalité a un partenariat depuis 2009 avec la ville de Bohicon au Bénin. L'objectif est de travailler de façon partenariale sur des enjeux semblables malgré la distance. Nous travaillons par exemple pour mettre en regard des compétences pour l'appui à l'entrepreneuriat féminin..

Nathalie RAVRAT, chargée de mission Développement Durable à la Mairie d'Orléans (45)

Les partenariats entre Orléans et les acteurs de développement durable sur le territoire sont sous forme de contrat. Le pôle de compétitivité de DREAM par exemple est soutenu par contrat de performance. Orléans est pilote pour une expérimentation sur son territoire avec des porteurs de projets comme EDF afin d'implanter une hydrolienne.

Clôture

« Nous allons entrer dans la deuxième génération du développement durable. »

Gilles Berhault, président du Comité 21

Le développement durable ne se fait pas seul, même avec les meilleurs concepteurs et porteurs de politiques publiques. Nous devons avoir une approche globale, transversale et concrète avec ceux qui habitent les territoires et avec les usagers. Ces deux tables rondes nous l'ont montré. Au Comité 21, réseau pluri-acteurs, nous favorisons les synergies. Notre mobilisation au sein du Club France en vue de la COP21 en est un autre exemple, avec la mise en place d'un Palais des solutions au Grand Palais.

Les Rubans ont déjà onze éditions et ne comptent pas s'arrêter là ! Ce colloque avait pour but de donner envie à d'autres collectivités de candidater et démontrer l'excellence de leur démarche, à d'autres entreprises de rentrer dans le partenariat, à la presse de voir et donner à voir une vision désirable du développement durable, puisque c'est un label synonyme du vivre mieux !

Le prochain appel à candidature pour les Rubans aura lieu en 2015, avec un accent toujours porté sur l'amélioration continue des démarches, l'appropriation par les élus du développement durable, sa contagion à tous les acteurs du territoire, les partenariats et les résultats concrets. Nous allons entrer dans la deuxième génération du développement durable. Le développement durable est notre affaire à tous. Merci à ceux qui y travaillent tous les jours.

Les Rubans du développement durable, label, crée en 2003 par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France et le Comité 21, et conduit aujourd'hui en partenariat avec Eiffage, GDF-SUEZ et la MNT, récompensent des collectivités qui intègrent efficacement le développement durable dans l'ensemble de leurs politiques, à travers un engagement de long terme, décliné dans des réalisations concrètes, innovantes, exemplaires et mobilisant largement les acteurs du territoire. **Le prochain appel à candidature sera lancé au printemps 2015.**



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org